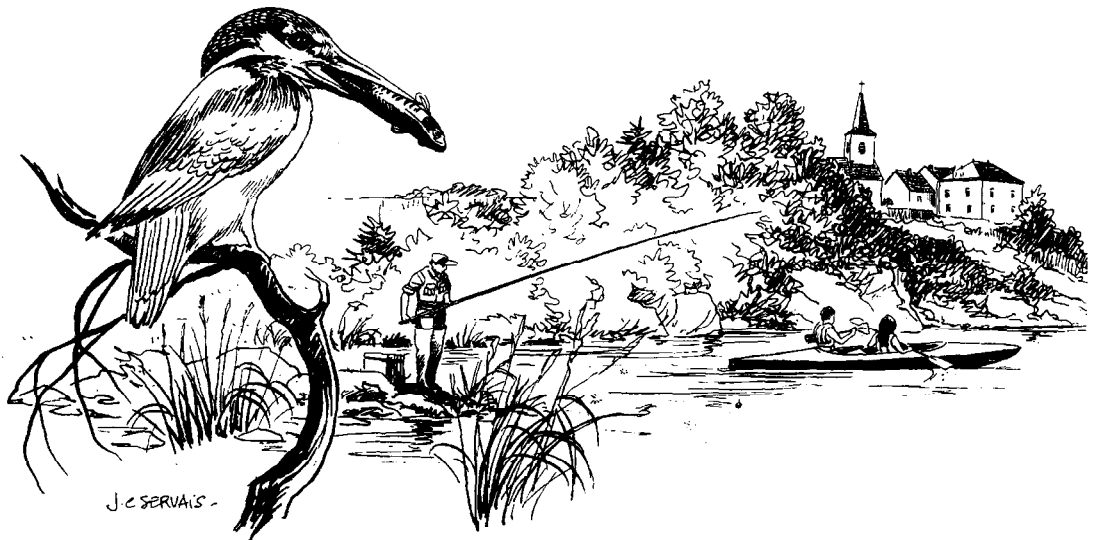




Charte du bassin de la Semois



Février 1996

Le contrat de rivière Semois, un projet mené à l'initiative des communes de ARLON, BERTRIX, BOUILLON, CHINY, ETALLE, FLORENVILLE, HABAY, HERBEL'MONT, LÉGLISE, NEUFCHÂTEAU, TINTIGNY, VRESSE et du Ministère de l'Environnement de la Région wallonne

Charte du bassin de la Semois

La charte du bassin de la Semois a été approuvée par le comité de rivière réuni à Rossignol, le 15 décembre 1995.

Elle est la synthèse des problèmes mis en évidence lors de la phase d'inventaire et des enquêtes menées auprès des partenaires. Elle intègre les conclusions des groupes de travail et du comité de rivière. Ces problèmes ainsi que les propositions correspondantes sont regroupés autour de 12 objectifs pour une gestion durable du bassin.

Il s'agit d'un document d'orientation définissant les principes et les lignes directrices auxquels les partenaires feront référence lors de leur engagement dans le contrat de rivière.

Les acteurs publics et privés du bassin de la Semois sont invités, dans le cadre du contrat de rivière, à proposer et à mettre en oeuvre des initiatives et des actions de restauration s'inscrivant dans l'esprit et la dynamique générale de la charte.

Puisse cette charte être concrétisée au quotidien par chacun des usagers de la vallée dans le cadre d'une gestion consensuelle de la rivière et de ses affluents.

Arlon, février 1996

Avant de présenter les 322 propositions contenues dans la charte, il nous paraît opportun de rappeler les principaux usages et fonctions de l'eau dans le bassin de la Semois. Cette démarche permet d'identifier les différents acteurs publics et privés, usagers de la Semois et de ses affluents, qui composent le comité de rivière.

Aussi, ce document est présenté en 3 parties :

- les fonctions et usages de l'eau dans le bassin de la Semois
- la composition du comité de rivière
- la charte du bassin de la Semois.

Les fonctions et usages de l'eau dans la bassin de la Semois

La rivière a toujours occupé une place importante dans l'histoire de l'homme. Elle a attiré les premiers hommes qui, en fonction d'elle, ont structuré les premières implantations des communautés villageoises.

Au fil des siècles, les pressions anthropiques n'ont cessé d'augmenter engendrant dans certaines circonstances des situations de conflits d'usages.

La Semois et ses affluents n'ont pas échappé à cette évolution. Aujourd'hui, ils remplissent plusieurs fonctions et sont soumis à de multiples usages. Même si, techniquement, l'homme peut conduire l'eau là où bon lui semble, la rivière reste une valeur prisée.

Les fonctions et usages suivants ont été identifiés dans le bassin de la Semois :

- la fonction hydraulique
- l'eau, ressource alimentaire
- l'eau, ressource énergétique
- l'eau, milieu récepteur des pollutions
- l'eau et le transport des sédiments
- forêts et cours d'eau
- agriculture
- autres activités économiques
- l'eau, produit touristique
- la pêche
- la chasse
- l'eau, élément structurant le paysage
- le patrimoine lié à l'eau
- eau et biodiversité
- la rivière, lieu d'inspiration en faveur des arts et des lettres
- à l'école de la rivière
- la rivière, champ d'investigation et de recherche
- la rivière, agent mobilisateur de toute une région



Le comité de rivière Semois

Derrière les diverses fonctions de la rivière qui génèrent autant d'usages se cachent un nombre impressionnant d'utilisateurs. Leurs missions sont variées : tantôt complémentaires, tantôt en opposition apparente, leurs degrés de responsabilités sont différents, tantôt une responsabilité définie légalement avec un champ d'application vaste et reconnu, tantôt une citoyenneté responsable au service d'une association volontaire reconnue par un cercle d'initiés.

Tous ces usagers, représentés au comité de rivière Semois, assurent des missions technique, de gestion de la ressource, de contrôle, administrative, économique, de sensibilisation, d'information, de recherche, d'éducation, de protection, de mise en valeur...

Le comité de rivière Semois, fort de 80 membres, reflète cette diversité. Il est composé de représentants des administrations, des exploitants et des associations. Le milieu éducatif est aussi associé.



SOMMAIRE

Objectif 1 :	17
Amélioration de la qualité des eaux pour atteindre l'objectif de qualité piscicole salmonicole	
Qualité des eaux de surface	
Qualité de l'écosystème rivière	
Objectif 2 :	23
Aménagement de la rivière Semois et de ses affluents : concerté et intégré en tenant compte des préoccupations de chacun des acteurs de la vallée et des caractéristiques spécifiques locales	
Pour une gestion intégrée et concertée des cours d'eau	
L'érosion des berges et leur protection	
L'entretien du lit de la rivière et des îles	
Gestion des ouvrages	
Curage et prélèvements de graviers	
Objectif 3 :	29
Modération des situations extrêmes de crues et d'étiage en vue d'un régime plus régulier	
Prévention en matière d'aménagement du territoire	
Gestion des risques d'inondations dans les zones habitées	
Gestion des flux d'eau	
Objectif 4 :	35
Maintien et restauration du cadre naturel du bassin de la Semois	
Connaissance et mise en valeur du milieu naturel	
Gestion des biotopes	
Espèces menacées, banalisation de la flore et de la faune	
Plan de développement durable de la nature	
Objectif 5 :	39
Mise en valeur du patrimoine culturel et paysager	
Sites et paysages	
Patrimoine culturel immobilier ancien	
Arts et Semois	

Objectif 6 :	43
Promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et spécialement des cours d'eau	
Exploitations agricoles	
Bétail et cours d'eau	
Pratiques agricoles	
Gestion des fonds de vallée	
Objectif 7 :	47
Gestion des forêts dans un contexte de protection des cours d'eau et des plaines alluviales	
Dégradation des cours d'eau	
Pratiques sylvicoles	
Objectif 8 :	51
Développement du tourisme et des loisirs dans le respect du cadre naturel et humain du bassin de la Semois	
Promotion d'une entité touristique - Vallée de la Semois et Affluents	
Impact du tourisme sur la qualité de l'environnement	
Loisirs liés à l'eau	
Autres activités de loisirs	
Hébergement	
Objectif 9 :	57
Vallée de la Semois : vallée propre	
(Gestion des déchets et prévention des pollutions)	
Rivières et déchets	
Activités économiques et risques de pollution	
Fonds de vallée et déchets	
Pratiques présentant un risque de pollution pour le milieu aquatique	
Objectif 10 :	61
Identité culturelle de la vallée	
Développer chez les habitants le sentiment d'appartenance au bassin de la Semois	
Objectif 11 :	63
Développer une pédagogie de l'environnement dans le bassin de la Semois et favoriser la recherche scientifique	
Enseignement / Recherche	
Objectif 12 :	65
Mettre en place les moyens humains suffisant pour assurer le suivi à tous les niveaux des engagements pris par les partenaires	